

223C0310  
FR0000184798-FS0123

14 février 2023

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**ORPEA**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 février 2023, la société Canada Pension Plan Investment Board, Crown Corporation (CPPIB)<sup>1</sup> (One Queen Street East, Suite 2500, Toronto, Ontario M5C, 2W5, Canada) a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 février 2023, le seuil de 5% des droits de vote de la société ORPEA et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ORPEA sur le marché.

<sup>1</sup> CPPIB, entièrement détenue par le gouvernement du Canada, est une *Crown Corporation* enregistrée au Canada en vertu du *Canada Pension Plan Investment Board Act* de 1997.